

## CRÉDIT FONCIER DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE, Brazzaville

S.A., 9 août 1928.

Charles Marie Auguste DONIN DE ROSIÈRE  
dit  
Louis de ROSIÈRE (1863-1937), président

Né le 8 mars 1863 à Lyon.  
Fils de Mériadek Donin de Rosière (1819-1888), rentier,  
et de Jeanne Marie Françoise Guillard (1835-1897)  
Marié en 1890 à une Dlle Rieusset. D'où Germaine (Mme Charles Huot de  
Longchamp), Henri (1894-1915), Robert (1897-ca 1980), administrateur-directeur de la  
Banque foncière du Maroc, Paul (1901-1976) et Marthe (Mme Guy Tarbé de Saint  
Hardouin).

---

Bachelier ès lettres.

Professeur de grec à l'institut du Verbe incarné de Villeurbanne.  
Entre dès sa fondation en 1898 à la [Banque privée](#) dont il gravit les échelons jusqu'au  
poste de directeur général (1914-1920).

La représente en 1908 à la [Caisse hypothécaire d'Égypte](#),  
en 1910 au [Crédit foncier d'Orient](#),  
en 1911 à la Société centrale des banques de Province,  
au Crédit général du Canada  
et au Crédit foncier du Nord en Argentine.

Vice-président du [Crédit foncier de Syrie](#) (1919)

Il quitte la direction de la Banque privée en janvier 1921 et en devient administrateur  
(1921-1924).

Administrateur de la Société foncière du Nord de la France  
Président de la [Banque foncière franco-marocaine](#) (1921-1925)  
puis de la [Banque foncière du Maroc](#)

Administrateur du [Domaine de Béni-Amar](#).

Président du [Crédit foncier de l'Afrique équatoriale française](#) (1928).

Administrateur du Comptoir foncier de France  
et de la calamiteuse Caisse centrale de crédit hypothécaire.

---

Décédé à Paris, le 12 juillet 1937.

Publicité  
(*Courrier colonial illustré*, 15 septembre 1929)

CRÉDIT FONCIER DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE  
Société anonyme au capital de 5 millions de francs  
Siège social à BRAZZAVILLE  
(route d'Ouessou)  
Bureau à PARIS, 11 bis, r. Portalis.

Avances hypothécaires sur terrains bâtis et non bâtis.  
Prêts pour constructions.  
Toutes opérations hypothécaires foncières et immobilières  
Agences à  
DAKAR (place Protêt) KOTONOU  
ABIDJAN DOUALA  
Sous-agence : POINTE-NOIRE



Coll. Serge Volper

CRÉDIT FONCIER DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE  
Société anonyme au capital de 5.000.000 de fr.  
suivant statuts reçus par M<sup>e</sup> Beteille, notaire à Brazzaville, le 7 août 1928  
et modifiés par les assemblées générales extraordinaires du 8 janvier 1929 et du 14  
janvier 1929

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Afrique  
équatoriale française*  
du 15 novembre 1929

Siège social à Brazzaville

OBLIGATION DE MILLE FRANCS 5 % AU PORTEUR  
entièrement libérée  
donnant droit à un douze millième de la portion des bénéfices attribuée aux parts  
bénéficiaires  
par les articles 47 et 50 des statuts  
Un administrateur (à gauche) : L. de Rosière

Un administrateur (à droite) : Frank-Puaux <sup>1</sup>

Cette obligation fait partie d'une série de 10.000 obligations numérotées de 10.001 à 20.000 créées en vertu d'une délibération du conseil d'administration en date du 27 septembre 1929 conformément à l'article 15 des statuts. Cette série fait suite à la série de 10.000 obligations numérotées de 1 à 10.000 créées en vertu d'une délibération du conseil d'administration en date du 3 juin 1929.

L'amortissement de ces obligations s'effectuera en 30 années à partir du 15 Juin 1936, par rachats ou par tirages au sort annuels, suivant tableau d'amortissement ci-contre. La Société se réserve le droit de les rembourser par anticipation à toute époque à partir du 15 Juin 1936.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués nets de tous impôts, y compris la taxe de transmission qui n'existe pas en Afrique Equatoriale Française.

Brazzaville, le 31 octobre 1929

R. Blitz, graveur, Paris

---

## OBLIGATIONS

Crédit foncier de l'Afrique Equatoriale Française  
(*Le Journal des débats*, 14 novembre 1929)

Émission de trois tranches de 10.000 obligations de 1.000 francs, 5 % amortissables au pair en trente années, à partir de 1936.

---

CREDIT FONCIER DE L'AFRIQUE EQUATORIALE  
(*L'Africain*, 13 juin 1930)

Le solde bénéficiaire du premier exercice sociale est de 161.000 fr.  
Il ne sera pas distribué de dividende.

---

Crédit foncier de l'Afrique Equatoriale Française  
(*La Journée industrielle*, 27 juin 1930)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1928-1929. premier exercice social, clos le 31 décembre dernier, présentant un bénéfice net de 59.712 fr. 70, après 191.504 fr. 45 d'amortissements.

Dotation faite de la réserve légale, le reliquat de 56.755 fr. 70 a été reporté à nouveau.

Les actionnaires ont ratifié la nomination en qualité d'administrateurs de MM. Louis de Rosière. Charles de Longchamp, Frédéric Frank-Puaux, Raoul Nénard et du vicomte Xavier de la Tour.

*Quitus* de gestion a été donné à l'Union minière et financière coloniale et à la société les Crédits fonciers africains, administrateurs démissionnaires.

---

CREDIT FONCIER DE L'AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE  
(*L'Information financière, économique et politique*, 29 juin 1930)

---

<sup>1</sup> Frédéric Frank-Puaux (1874-1930) administrateur d'Africa. Voir [encadré](#).  
Frère aîné de [René et Gabriel Puaux](#).

L'assemblée ordinaire du 26 juin a approuvé les comptes du premier exercice, clos le 31 décembre 1929, faisant apparaître un bénéfice de 161.247 francs, affecté, pour partie à divers amortissements. Le reliquat de 56.755 francs a été reporté à nouveau.

La nomination comme administrateurs de MM. Louis de Rosière, Charles de Longchamp, Frédéric Frank-Peaux, Raoul Nénard, le vicomte Xavier de la Tour a été ratifiée.

L'assemblée a enregistré la démission d'administrateurs de l'Union minière et financière coloniale, de la Société Les Crédits Fonciers Africains et de M. Raoul Nénard.

Le rapport fait observer qu'en raison de la date de constitution de la Société, les résultats obtenus correspondent en fait à une activité qui s'est exercée pendant huit mois environ.

La Société a déjà investi des capitaux importants dans la ville et le port de Pointe-Noire, ainsi qu'à Brazzaville. Des agences ont été installées à Douala, Cotonou et Abidjan, Dakar.

En outre, dans chaque colonie, les avances ont été autant que possible divisées ; l'ensemble des opérations hypothécaires s'applique, en effet, à près de 150 contrats.

Le conseil a jugé prudent d'étendre l'activité sociale à l'Afrique du Nord. Une agence a été ouverte au début de l'année à Tunis, et la Société compte prochainement, s'installer en Algérie.

La Société a procédé au placement de ses premières obligations (31 millions) en juin 1929. Au 31 décembre 1929, il avait été investi en prêts hypothécaires une somme de 10.500.000 francs. À l'heure actuelle, ces prêts dépassent 15 millions.

---

AEC 1931/77. — Crédit foncier de l'A.E.F. <sup>2</sup>

Siège social : Brazzaville

Bureau à Paris : 11 *bis*, rue Portalis (8<sup>e</sup>)

Capital. — S. A. fondée le 9 août 1928, 5 millions de fr. en 10.000 actions de 500 fr. — Parts : 10.000.

Objet. — Prêts hypothécaires et toutes opérations mobilières et immobilières, spécialement en Afrique fr.

Conseil. — MM. Louis de Rosière, présid. ; Charles de Longchamp <sup>3</sup>, admin.-délégué ; Henry Harraza <sup>4</sup>, Édouard de la Chesnais <sup>5</sup>, Xavier de la Tour <sup>6</sup>, Gustave Stricker <sup>7</sup>.

---

## CREDIT FONCIER DE L'AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE (*Le Journal des débats*, 3 mars 1931)

---

<sup>2</sup> Archives Serge Volper.

<sup>3</sup> Charles de Longchamp : gendre de Louis de Rosière. Son successeur à la présidence du Crédit foncier de l'AEF.

<sup>4</sup> Henry, Jean, Denis Harraza : né le 16 sept. 1890 à Mauléon (Basses-Pyrénées). Fils de César, Firmin, Ambroise Harraza et de Marie-Louise Elissagaray. Jeunesse à Rochefort (Chte-Inf.). Employé de commerce à La Rochelle. Passe le conseil de révision en déc. 1914 à Cotonou. Mobilisé en France. Retour en 1923 dans la région de Dakar, puis en 1935 dans celle de Tunis.

<sup>5</sup> Édouard Houïtte de la Chesnais (1871-1954) : ancien de la Cie française de cabotage des mers de Chine. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cabotage\\_mers\\_Chine.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cabotage_mers_Chine.pdf)

Côtoyait Louis de Rosière à la Société foncière du Nord de la France.

<sup>6</sup> Xavier de la Tour (1892-1964) : gendre de Pierre-Faure, le président de la Société foncière du Nord de la France, dont Louis de Rosière était administrateur.

<sup>7</sup> Gustave Stricker : futur vice-président-directeur général de la Caisse centrale du Crédit hypothécaire (présidée en premier lieu par Rosière) et (déc. 1961) président de la Société d'équipement et de crédit à moyen terme (Créditerm).

Les comptes du deuxième exercice social clos le 31 décembre 1930 font ressortir, après 55.278 francs d'amortissements, un solde disponible de 130.306 francs (contre 50.742 francs). Il sera proposé à l'assemblée du 26 mars la répartition d'un dividende de 6 %.

---

Portefeuille colonial de l'A. E. F.  
Crédit foncier de l'Afrique Equatoriale Française  
(*L'Éveil de l'A.-E. F.*, 22 octobre 1932)

Bénéfice de 1931 : 207.947 francs contre 82.000 francs. La récente assemblée a décidé d'accepter 200.000 francs à la réserve spéciale.

---

CREDIT FONCIER D'AFRIQUE  
(*Le Journal des débats*, 13 septembre 1933)

Les comptes de l'exercice 1932 font apparaître une perte de 7.663.449 fr. contre un déficit de 295.111 fr. pour l'exercice précédent. Les produits divers de l'exercice se sont élevés à 1.399.391 fr., les frais généraux à 274.972 fr., les charges financières et abattements à 3.108.186 fr., et diverses créances à 5.679.681 fr.

---

## RÉDUCTION DE CAPITAL CONCORDAT CHANGEMENT DE DÉNOMINATION ET DE SIÈGE SOCIAL

A.G.E.  
CRÉDIT FONCIER DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE  
(*Le Journal des finances*, 15 février 1935)

Le 26 février, à Tunis : constatation de la réalisation de la condition suspensive pour réduction du capital à 2.500.000 francs : attribution d'un droit de vote double : modification de la dénomination sociale en Crédit foncier de l'Afrique Française.

---

CRÉDIT FONCIER DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE  
(*Les Annales coloniales*, 2 mars 1935)

L'assemblée extraordinaire tenue à Tunis le 26 février, après avoir constaté la réalisation de la condition suspensive réduisant le capital à 2.500.000 fr., a approuvé le transfert du siège à Dakar et la modification de la dénomination sociale en Crédit foncier de l'Afrique française.

---

CRÉDIT FONCIER DE L'AFRIQUE FRANÇAISE  
(*Le Journal des finances*, 26 avril 1935)

À partir du 1/5/35, échange des anciennes obligations contre des obligations nouvelles, paiement des soultes prévues au concordat et paiement du coupon n° 1 sur les obligations nouvelles. Banque de l'Afrique Occidentale.

---

Deuil  
Louis de Rosière  
(*Le Journal des débats*, 13 juillet 1937)

Nous apprenons la mort de M. Louis de Rosière, pieusement décédé en son domicile à Paris, 44, avenue Mozart.

Il était le père de MM. Robert et Paul de Rosière, de M<sup>me</sup> Charles de Longchamp et de M<sup>me</sup> Guy Tarbé de Saint-Hardouin.

Les obsèques auront lieu à Lyon, dans l'intimité.

---

CHARLES HUOT DE LONGCHAMP (1888-1954), président  
gendre de Louis de Rosière,  
administrateur délégué du Crédit foncier d'Orient.

CRÉDIT FONCIER DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE  
(*Les Annales coloniales*, 7 février 1939)

M. de Longchamp, administrateur délégué du Crédit foncier de l'Afrique Equatoriale Française, est à Dakar.

---

Crédit foncier de l'Afrique française  
(*Le Journal*, 27 septembre 1943)

Une assemblée extraordinaire, qui précédera l'ordinaire convoquée pour le 15 octobre, délibérera sur l'autorisation de réduire à neuf mois l'exercice social 1942 ; l'exercice suivant devant avoir une durée de 15 mois, soit du 1<sup>er</sup> octobre 1942 au 31 décembre 1943.

En ce qui concerne la présentation à l'assemblée ordinaire des comptes de l'exercice ainsi arrêtés au 30 septembre 1942, l'ordre du jour prévoit une répartition et l'affectation des bénéfices.

Enfin, une assemblée extraordinaire, à tenir à l'issue des deux précédentes, statuera sur la reconstitution du capital (actuellement de 2.500.000 francs) à 5 millions de francs, par prélèvement sur la réserve spéciale.

---

1948 (déc.) : création de la [Société agricole de l'Afrique française](#)

## Domaine de Boucherik, à Grombalia (Tunisie)

---

AEC 1951-75 *bis* — Crédit foncier de l'Afrique française,  
Siège social : 77, avenue William-Ponty, DAKAR (Sénégal).

Bureaux : 21, bd Princesse-Charlotte, MONTE-CARLO.

Capital. — Société anon., fondée le 9 août 1928, 10 millions de fr. C. F. A. en 50.000 actions de 200 fr. — Parts : 10.000.

Objet. — Prêts hypothécaires, ouvertures de crédit, opérations immobilières.

Conseil. — MM. Charles de Longchamp, présid. ; Charles Lemaignan, admin.-dir. ; Georges-Pierre Achard [BAO], Edwin Poilay<sup>8</sup>, admin.

---

### Crédit foncier de l'Indochine [Desfossés 1956/239]

Participations : Crédit hypothécaire de l'Indochine, Crédit foncier de l'Ouest-Africain, Crédit foncier de l'Est-Africain, [Crédit foncier de l'Afrique française](#), Crédit foncier du Brésil et de l'Amérique du Sud, Société urbaine foncière africaine, Société urbaine foncière indochinoise, Cie de l'Afrique orientale, Société immobilière de la rue Auber, Société hypothécaire de Tanger, Société parisienne de placement et de gestion, Société immobilière et agricole de l'Harrach, Société foncière lyonnaise.

---

---

<sup>8</sup> *Edwin Poilay* (1891-1970) : il débute à la Banque de l'Indochine, puis devient directeur général (1931) et président (1955) de la Banque de l'Afrique occidentale. Voir [encadré](#).